

Province de Québec
District d'Arthabaska
MRC de l'Érable
Ville de Princeville

Séance d'ajournement du conseil tenue ce **dixième jour d'avril 2007, à 20h50** au lieu ordinaire des sessions et à laquelle prennent part :

Madame Monique Carré
Monsieur Martin Sévégné
Monsieur Serge Bizier
Monsieur Fernand Ruel
Monsieur André Bergeron
Monsieur Claude Côté

sous la présidence de Monsieur Gilles Fortier, maire, formant quorum. Le greffier, Mario Juare est également présent.

Après la prière d'usage, monsieur le maire souhaite la bienvenue à l'assistance.

07-04-110

Délégation au Panthéon de la Performance

Sur une proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par le conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu que le conseil autorise une délégation de la Ville de Princeville au Panthéon de la Performance qui aura lieu le 23 mai prochain au Colisée Desjardins de Victoriaville, par l'achat de 8 billets au coût total de 683.70 \$.

ADOPTÉE

07-04-111

Rapport des vérificateurs et rapport financier 2006

La trésorière, Louise Bergeron, dépose et explique le rapport des vérificateurs et le rapport financier de la Ville de Princeville pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006.

Sur une proposition du conseiller Martin Sévégné, appuyée par le conseiller Serge Bizier, il est unanimement résolu d'accepter lesdits rapports tels que déposés.

ADOPTÉE

07-04-112

Rapport financier 2006 sur la participation aux coûts d'exploitation des ouvrages d'assainissement

La trésorière, Louise Bergeron, dépose le rapport financier des vérificateurs sur la participation aux coûts d'exploitation des ouvrages d'assainissement pour l'année 2006.

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, appuyée par le conseiller André Bergeron, il est unanimement résolu d'accepter ledit rapport tel que déposé.

ADOPTÉE

07-04-113

Rapport financier 2006 sur la reddition des comptes relativement aux charges de la municipalité pour la gestion des matières résiduelles

La trésorière, Louise Bergeron, dépose le rapport financier des vérificateurs sur la reddition des comptes relativement aux charges de la municipalité pour la gestion des matières résiduelles pour l'année 2006.

Sur une proposition du conseiller Martin Sévigny, appuyée par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu d'accepter ledit rapport tel que déposé.

ADOPTÉE

07-04-114

Remboursement anticipé au fonds de roulement

ATTENDU QU'au 31 décembre 2006 le montant engagé au fonds de roulement était de 140 000 \$;

ATTENDU QUE les remboursements prévus au fonds de roulement dans le budget 2007 sont de 37 500 \$;

Sur une proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par la conseillère Monique Carré, il est unanimement résolu de rembourser au fonds de roulement à même une affectation de surplus un montant de 102 500 \$.

ADOPTÉE

07-04-115

Financement à même une affectation de surplus – Règlement no 2005-102

Sur une proposition du conseiller Serge Bizier, appuyée par le conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu de financer la dépense de 253 027.47 \$ décrétée au règlement no 2005-102, pour le prolongement de la rue Fréchette à même une affectation du surplus réservé pour fins domiciliaires de la nouvelle Ville.

ADOPTÉE

07-04-116

Annulation d'un solde disponible sur règlement d'emprunt no 2005-102

ATTENDU QUE la Ville de Princeville a entièrement réalisé la dépense décrétée de même que le financement permanent correspondant à l'objet du règlement d'emprunt no 2005-102;

ATTENDU QUE le solde résiduaire du montant d'emprunt approuvé par le Ministre des Affaires municipales et des Régions ne peut être utilisé à d'autres fins;

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, appuyée par la conseillère Monique Carré, il est unanimement résolu que soit annulé le solde représentant la partie résiduaire non utilisée du montant de l'emprunt approuvé par le Ministre des Affaires municipale et des Régions au règlement d'emprunt no 2005-102 soit 313 700 \$;

QU'une copie certifiée de la présente résolution soit transmise au Service du financement municipal.

ADOPTÉE

Dépôt d'états financiers d'organismes subventionnés - Le greffier indique le nom de l'organisme qui a déposé son état financier : Ambulanciers St-Jean – Classé.

07-04-117

Modification du règlement d'emprunt no 2007-123

ATTENDU QUE certaines précisions sont nécessaires concernant la répartition des dépenses engagées par le règlement no 2007-123;

ATTENDU QUE ces modifications n'augmentent pas la charge des contribuables visés par le règlement ni n'en modifie l'objet;

Sur une proposition du conseiller Serge Bizier, appuyée par le conseiller Martin Sévigny, il est unanimement résolu de modifier le règlement no 2007-123 de la façon suivante :

- a) En remplaçant, au deuxième alinéa de l'article 5, les mots «revenus réels de l'année précédente» par «revenus au budget» ainsi que les mots «revenus totaux réels de l'année précédente» par «revenus totaux prévus au service d'aqueduc»;
- b) En remplaçant, au troisième alinéa l'article 5, les mots «revenus réels de l'année précédente» par «revenus prévus au budget» ainsi que les mots «revenus totaux réels de l'année précédente» par «revenus totaux prévus du service d'aqueduc»;
- c) En remplaçant, à l'item h du tableau de l'article 6, les mots «bâtiment abritant des animaux» par «écurie»;
- d) En remplaçant, à l'avant dernière ligne du premier alinéa de l'article 7, le mot «présente» par «précédente»;
- e) En remplaçant, à l'article 9, le montant «51 701 \$», par le montant de «62 970 \$», ainsi que le détail de l'annexe B.

ADOPTÉE

07-04-118

Congrès ACSIQ

Sur une proposition de la conseillère Monique Carré, appuyée par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que le conseil autorise Monsieur Denys Hunter, chef pompier, et Monsieur Pierre Chagnon, adjoint au chef pompier, à participer au congrès annuel organisé par l'Association des Chefs en sécurité incendie du Québec qui aura lieu au Fairmont reine Elizabeth du 18 mai au 22 mai 2007;

QUE la trésorière soit autorisée à effectuer les déboursés relatif à ce congrès, notamment les frais d'inscriptions, d'hébergement, de déplacement et de subsistance.

ADOPTÉE

07-04-119

Congrès ADGMQ

Sur une proposition du conseiller Serge Bizier, appuyée par le conseiller André Bergeron, il est unanimement résolu d'autoriser le directeur général, Mario Juare, à assister au congrès 2007 de l'Association des Directeurs généraux des municipalités du Québec du 13 au 16 juin 2007 qui se tiendra à Baie-Comeau. La tréso-

rière est autorisée à effectuer les déboursés relatifs à ce congrès, notamment les frais d'inscription, d'hébergement, le déplacement et de subsistance.

ADOPTÉE

07-04-120

Avis de motion – Règlement décrétant une participation au développement privé du Faubourg du Golf ainsi qu'un emprunt n'excédant pas 557 600 \$

Avis de motion est donné par le conseiller Claude Côté, à l'effet qu'il sera présenté lors d'une séance régulière, spéciale ou ajournée, un règlement décrétant une participation au développement privé du Faubourg du Golf ainsi qu'un emprunt n'excédant pas 557 600 \$.

07-04-121

Ratification de mandat à l'ingénieur – Égout pluvial des rues Mailhot, St-Jacques Ouest et des Érables

ATTENDU les dispositions de l'article 223 de la Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal (L.Q. 2001 chap. 68);

ATTENDU QUE le mandat et les travaux d'ingénieurs en rapport avec l'égout pluvial des rues Mailhot, Saint-Jacques Ouest et des Érables ont débuté en 1996;

ATTENDU QU'une mise à jour et la préparation des documents d'appel d'offres sont requis afin de faire réaliser le projet cette année;

Sur une proposition du conseiller Martin Sévigny, appuyée par le conseiller André Bergeron, il est unanimement résolu de ratifier le mandat accordé à Teknika HBA dans le cadre des travaux de conception pour l'égout pluvial des rues Mailhot, Saint-Jacques Ouest et des Érables et de leur surveillance lors de la réalisation, ledit mandat ayant effectivement débuté avant le 21 juin 2001;

QUE la trésorière soit autorisée à effectuer les déboursés relatifs à ce mandat.

ADOPTÉE

07-04-122

Demande de feux de circulation coin Boulet et route 116 lors des travaux d'élargissements

ATTENDU QUE le Ministère des Transport du Québec désire procéder à l'élargissement de la route 116 entre Princeville et Victoriaville au cours des prochaines années;

ATTENDU QUE la Ville de Princeville aimerait qu'un feu de circulation soit installé à l'intersection de la rue Boulet et de la route 116 lors de la réfection de ces travaux majeurs;

ATTENDU QUE la venue du nouveau développement résidentiel dans ce secteur augmentera le flux de circulation au cours des prochaines années;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Fernand Ruel, appuyé par le conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu que ce conseil demande au Ministère des Transports du Québec de prévoir dans la réfection de l'élargissement de la route 116 entre Princeville et Victoriaville, l'installation de feux de circulation à l'intersection de la rue Boulet et de la route 116 pour améliorer le flux de la circulation dans ce secteur.

QUE cette recommandation vient réaffirmer l'intention de la Ville de Princeville, de maintenir la sécurité des usagés de la route sur le territoire et principalement sur les principales voies de circulation.

ADOPTÉE

Demande d'interdiction de stationner pour camions sur rue Leblanc - 2 panneaux à installer - À l'étude.

Approbation du budget de l'OMH par la SHQ - Déposé.

07-04-123

Second projet de règlement PRU2-704

Sur une proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que soit adopté le second projet de règlement (PRU2-704) tel que déposé par le greffier, modifiant le règlement no 432-89

ADOPTÉE

07-04-124

Avis de motion – Règlement modifiant le règlement de zonage no 432-89

Avis de motion est donné par la conseillère Monique Carré, à l'effet qu'il sera présenté lors d'une séance régulière, spéciale ou ajournée, un règlement modifiant le tableau 8.1.2 du règlement de zonage no 432-89 de l'ancienne Ville de Princeville pour permettre les usages suivants dans les sous-divisions Rb et Rc : salon de coiffure, salon d'esthétique, salon d'électrolyse, salon de beauté et les autres professionnels de la santé.

07-04-125

Jeunes ruraux de l'Érable

Sur une proposition de la conseillère Monique Carré, appuyée par le conseiller Serge Bizier, il est unanimement résolu de publier une annonce au coût de 60 \$ dans le bottin des Jeunes Ruraux de l'Érable pour leur souhaiter bon succès.

ADOPTÉE

07-04-126

Fonds Espoir Leucémie

Sur une proposition du conseiller Martin Sévigny, appuyée par le conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu de contribuer financièrement à Fonds Espoir Leucémie pour un montant de 100 \$.

ADOPTÉE

Femmes de carrière des Bois-Francis – classée.

07-04-127

Jamborée Impeesa

Sur une proposition du conseiller Martin Sévigny, appuyée par la conseillère Monique Carré, il est unanimement résolu de contribuer financièrement à Jamborée Impeesa pour un montant de 100 \$.

ADOPTÉE

Période de questions

Tel que prévu au deuxième alinéa de l'article 322 de la Loi sur les cités et villes, le Maire invite les personnes présentes à poser des questions orales aux membres du conseil.

07-04-128

Levée de la séance

Sur la proposition du conseiller Martin Sévigny, appuyée par la conseillère Monique Carré, il est unanimement résolu que la séance d'ajournement soit close.

ADOPTÉE

Mario Juare, greffier

Gilles Fortier, maire

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussigné certifie par la présente que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le conseil de cette assemblée de la susdite municipalité

Louise Bergeron, trésorière